

# Les fondamentaux de la réglementation thermique - RE 2020

Maîtriser les principes de la RE 2020 dans un projet de construction

Réf. GC2



**DISPONIBLE EN INTRA, EN PRÉSENTIEL OU À DISTANCE**

**À DISTANCE** : 18/01 ou 15/03 ou 03/05 ou 14/09 ou 07/11 ou 07/12

**DURÉE** : 1 jour - 7h • **DÉJEUNERS OFFERTS**

**ADHÉRENT SNEFCCA** : 490€ HT par pers. • **NON ADHÉRENT SNEFCCA** : 590€ HT par pers.

6 mois d'abonnement à **La Rpf** offerts • Formation éligible par votre OPCO

## OBJECTIFS

- Connaître les principes de la RE 2020.
- Proposer aux clients des solutions pertinentes et efficaces pour des projets de constructions de bâtiments neufs, tertiaires et collectifs.

## SONT CONCERNÉS

Dirigeant, chef de service, commercial, chargé d'affaires, architecte, assistant MOA.

## PRÉREQUIS

Avoir une expérience d'au moins un an en tant qu'acteur de la conception de bâtiment et du génie thermique.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Passage d'un QCM (questionnaire à choix multiple) noté, en fin de formation.

## POINTS FORTS

- Un panorama complet des aspects théoriques de la réglementation et de son incidence sur les GES.
- Des dimensionnements avec des outils de calculs de déperdition et d'ACV.
- Des études de cas et des mises en situation professionnelles en lien avec le terrain.

## PROGRAMME

- Echancier d'application
- Moteur de calcul de la RE 2020
- Moteur de calcul l'ACV
- Fiches FDES
- Fiches PEP
- Impact sur les générateurs
- Impact sur les matériaux
- Dossiers de déclaration en Mairie,
- Moyens de contrôle et obligations

## COMPÉTENCES ACQUISES

Après cette journée de formation, le participant pourra préconiser les bonnes solutions techniques pour répondre aux critères RE2020.